

Groupe Conseil en Sinistres B.D. inc

Cabinet d'expertise en règlements de sinistres

Jeudi le 10 septembre 2015

Monsieur Carlos Leitao
Ministre des Finances
Ministère des Finances
12, rue St-Louis
1^{er} étage, Québec, G1R 5L3



Objet : Rapport sur l'application de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*

Monsieur le Ministre,

Je suis expert en sinistres au service des assurés depuis plus de 18 ans. Depuis l'avènement des formations obligatoires et l'application plus rigoureuse du code de déontologie, le monde de l'assurance et de l'expertise en sinistres s'est beaucoup amélioré. Une plus grande compétence et une tendance uniforme de travailler se sont installés peu à peu.

En tant qu'expert en sinistres au service des assurés, je constate que suite à un sinistre, les assurés étant fortement ébranlés psychologiquement ne peuvent qu'être en accord et se sentir rassurés avec le fait que des professionnels formés régulièrement et ayant un code de déontologie appliqué rigoureusement s'occupent d'eux.

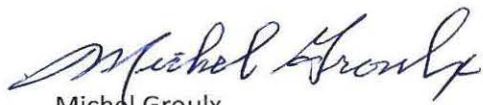
Face à toute la complexité d'une réclamation d'assurance suite à un sinistre, je crois qu'il est important pour le public de savoir que les mêmes règles de déontologie s'appliquent tant pour les experts en sinistres au service des assureurs que pour les experts en sinistres au service des assurés.

Pour le grand public, un code de déontologie qui se situe au-dessus de toute politique ou façon de faire des assureurs, des cabinets et de tous les intermédiaires de marché, ne peut qu'être bénéfique et rassurant, et ne peut que le protéger adéquatement.

Le code de déontologie permet une uniformité dans le monde de l'assurance et empêche les assureurs d'imposer leur pratique d'affaire avant tout. En remettant en question la nécessité d'un code de déontologie, le public et les intermédiaires de marché du monde de l'assurance se retrouveront avec plusieurs pratiques différentes selon chaque assureur, et tout le monde s'y perdra. Ce sera un net recul et un chaos total.

Je vous remercie, M. le Ministre de l'attention que vous portez à nos préoccupations qui sont le reflet de ce que nous vivons chaque jour et j'espère que les intérêts du public seront considérés en priorité.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées,



Michel Groulx

Expert en sinistres

Groupe Conseil en sinistres

Cabinet d'expertise en règlement de sinistres

Groupe
Conseil en Sinistres



896, BoisBouscache
Lachenaie (Québec) J6W 5H2

B.D. inc

1509120003

3884 H4T

Canada



M. CARLOS LEITAO
MINISTRE DES FINANCES
MINISTÈRE DES FINANCES
12 RUE ST-LOUIS, 1^{er} ÉTAGE
QUÉBEC, (Q.C.)
G1R 5L3